



Séance du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des comités de la Maison du Citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, Québec, le mercredi 17 août 2005 à 9 h 30 à laquelle sont présents monsieur le maire Yves Ducharme, président, madame Jocelyne Houle, vice-présidente, madame et messieurs les conseillers(ère) André Levac, Louise Poirier et Aurèle Desjardins formant quorum du comité.

Également présents monsieur Mark B. Laroche, directeur général, madame Marie-Hélène Lajoie, directrice générale adjointe, M^e Suzanne Ouellet, greffier et madame Micheline Larouche, greffière adjointe.

CE-2005-1265

APPROBATION DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PA NUMÉRO 30 - 168 248,09 \$, ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PD NUMÉRO 30 - 663 048,37 \$, LA LISTE DES RÉQUISITIONS NUMÉRO 29 - 9 215,89 \$ AINSI QUE LA LISTE DES EMBAUCHES DE PERSONNEL TEMPORAIRE NUMÉRO 28 - 461 402,06 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité approuve la liste des pièces de comptes à payer PA numéro 30, accepte le dépôt de la liste des pièces de comptes à payer PD numéro 30, la liste des réquisitions numéro 29 ainsi que la liste des embauches de personnel temporaire numéro 28 :

Numéro de la liste	Description	Montant	Période
Liste PA numéro 30	Pièces de comptes à payer	168 248,09 \$	25 au 29 juillet 2005
Liste PD numéro 30	Pièces de comptes à payer	663 048,37 \$	25 au 29 juillet 2005
Liste des réquisitions numéro 29	Pièces de comptes à payer	9 215,89 \$	25 au 29 juillet 2005
Liste des embauches numéro 28	Embauches de personnel temporaire	461 402,06 \$	18 au 22 juillet 2005

Un certificat du trésorier a été émis le 12 août 2005.

Adoptée

CE-2005-1266

APPROBATION DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PA NUMÉRO 31 - 44 188,10 \$, ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PD NUMÉRO 31 - 215 829,28 \$, LA LISTE DES RÉQUISITIONS NUMÉRO 30 - 1 838,37 \$ AINSI QUE LA LISTE DES EMBAUCHES DE PERSONNEL TEMPORAIRE NUMÉRO 29 - 109 716,71 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité approuve la liste des pièces de comptes à payer PA numéro 31, accepte le dépôt de la liste des pièces de comptes à payer PD numéro 31, la liste des réquisitions numéro 30 ainsi que la liste des embauches de personnel temporaire numéro 29 :

Numéro de la liste	Description	Montant	Période
Liste PA numéro 31	Pièces de comptes à payer	44 188,10 \$	1 ^{er} au 5 août 2005
Liste PD numéro 31	Pièces de comptes à payer	215 829,28 \$	1 ^{er} au 5 août 2005
Liste des réquisitions numéro 30	Pièces de comptes à payer	1 838,37 \$	1 ^{er} au 5 août 2005
Liste des embauches numéro 29	Embauches de personnel temporaire	109 716,71 \$	25 au 29 juillet 2005

Un certificat du trésorier a été émis le 12 août 2005.

Adoptée

CE-2005-1267 **ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES COMMANDES NUMÉRO C-30 - 143 370,10 \$ - PÉRIODE DU 28 JUILLET AU 3 AOÛT 2005**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte le dépôt de la liste des commandes numéro C-30, d'un montant total de 143 370,10 \$, pour la période du 28 juillet au 3 août 2005.

Un certificat du trésorier a été émis le 12 août 2005.

Adoptée

CE-2005-1268 **MODIFICATION DU CALENDRIER DE CONSERVATION - ARCHIVES - SERVICE DU GREFFE**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau est assujettie à la *Loi sur les archives* (chapitre A-21.1) et qu'elle doit établir, tenir à jour et appliquer un calendrier de conservation;

CONSIDÉRANT QUE la section de la gestion des documents et des archives, Service du greffe a élaboré, conjointement avec les Services de police, de sécurité incendie et des ressources humaines, six règles de conservation concernant les documents suivants, à savoir :

- Enregistrement vidéo
- Enregistrement audio
- Dossiers d'inspection
- Rapports d'intervention (sans enquête)
- Rapports d'intervention (avec enquête)
- Dossier des employés

CONSIDÉRANT QUE le chef de la section de la gestion des documents et des archives, Service du greffe recherche l'acceptation de ces règles de conservation :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte les six règles de conservation telles que rédigées par le chef de la section de la gestion des documents et des archives, Service du greffe et autorise le greffier ou en son absence l'assistant-greffier à signer le document de présentation et de transmettre ce dossier aux Archives nationales du Québec en Outaouais pour approbation finale.

Adoptée

CE-2005-1269 **RATIFICATION DES LISTES DE LOCATIONS ET DES ACHATS DE BIEN NON DURABLES B-27 - 99 919,46 \$, B-28 - 50 025,90 \$, B-29 - 59 647,83 \$ ET B-30 – 60 010,14 \$**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité ratifie les listes des locations et des achats de biens non durables suivantes :

- B-27 d'un montant total de 99 919,46 \$ pour la période du 5 au 11 juillet 2005;
- B-28 d'un montant total de 50 025,90 \$ pour la période du 12 au 18 juillet 2005;
- B-29 d'un montant total de 59 647,83 \$ pour la période du 19 au 25 juillet 2005;
- B-30 d'un montant total de 60 010,14 \$ pour la période du 26 juillet au 1^{er} août 2005.

Le trésorier est autorisé à effectuer les écritures comptables requises et à payer les factures suivant les procédures en vigueur.

Un certificat du trésorier a été émis le 12 août 2005.

Adoptée

CE-2005-1270 **SOUMISSION 2005 SP 161 - DIVERS FOURNISSEURS - ACHAT DE PRODUITS CHIMIQUES POUR LES USINES DE TRAITEMENT D'EAU POTABLE, D'ÉPURATION DES EAUX USÉES ET DE TRAITEMENT DE LIXIVIAT - SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT - APPROXIMATIVEMENT 1 000 000 \$**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat pour la fourniture de produits chimiques aux firmes apparaissant au tableau des prix reçus ci-joint, selon le prix, excluant les taxes, mentionné en regard de chacun d'eux, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et les soumissions déposées en date du 6 juin 2005 et ce, comme étant les plus basses soumissions reçues et conformes.

Les prix soumis resteront en vigueur jusqu'au 25 mai 2006.

Les fonds pour cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants, jusqu'à concurrence des montants disponibles :

POSTE	DESCRIPTION
02-41212-636	Eau potable – Aylmer – Produits chimiques
02-41213-636	Eau potable – Hull – Produits chimiques
02-41214-636	Eau potable – Gatineau – Produits chimiques
02-41215-636	Eau potable – Buckingham – Produits chimiques
02-41410-636	Épuration – Gatineau – Produits chimiques
02-41470-636	Épuration – Masson-Angers – Produits chimiques
02-45128-636	L.E.S. Cook – Aylmer – Produits chimiques

Le trésorier est autorisé à prévoir les montants nécessaires au budget de l'année 2006.

Un certificat du trésorier a été émis le 12 août 2005.

Adoptée

CE-2005-1271

SOUSSION 2005 SP 172 - ACCEPTATION DES DOCUMENTS D'APPEL D'OFFRES, DE LA GRILLE D'ÉVALUATION, NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ DE SÉLECTION - SERVICES PROFESSIONNELS - MANDAT POUR UN PLAN DIRECTEUR D'AMÉNAGEMENT ET DE DESIGN - PARC DES CÈDRES INCLUANT LA MARINA - DISTRICT ÉLECTORAL D'AYLMER - ANDRÉ LEVAC

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte les documents d'appel d'offres pour le mandat d'élaborer un Plan directeur d'aménagement et de design pour le parc des Cèdres, incluant la marina, comprenant les cahiers suivants: avis aux soumissionnaires incluant la grille d'évaluation et de pondération des soumissions, services d'architecture de paysage et de design urbain, services d'ingénierie, soumission, clauses administratives, assurances, offre de prix et offre de services.

De plus, ce comité nomme les membres du comité de sélection des soumissions suivants :

- Michel Diver, Service d'ingénierie; Marie-Claude Tremblay, Service d'ingénierie, servira de substitut en cas d'absence de ce dernier;
- Réjean Martineau, Service d'urbanisme; Denis Colletterte, Service d'urbanisme, servira de substitut en cas d'absence de ce dernier;
- Michel Phillion, Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire; Simon Rousseau, directeur, Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire, servira de substitut en cas d'absence de ce dernier;
- Bernard Landry, Corporation de développement économique; Linda Desjardins, Corporation de développement économique servira de substitut en cas d'absence de ce dernier;
- Gilles Sabourin, directeur du Centre de services d'Aylmer ou son substitut;
- Un représentant de la division de l'approvisionnement du Service des finances, à titre de secrétaire du comité et observateur.

Ce comité autorise le Service des finances, division de l'approvisionnement à lancer un appel d'offres public.

Adoptée

CE-2005-1272*

APPUI MUNICIPAL À L'AGENCE DE TRAITEMENT DE L'INFORMATION NUMÉRIQUE DE L'OUTAOUAIS (L'ATINO) EN TANT QUE PARTENAIRE AU SYSTÈME D'INFORMATION ET DE GESTION EN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE (SIGAT) ET NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT DE LA VILLE DE GATINEAU AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ATINO

CONSIDÉRANT QUE l'Agence de traitement de l'information numérique de l'Outaouais (L'ATINO) est opérationnelle depuis 1997 et que la Ville de Gatineau siège sur son conseil d'administration;

CONSIDÉRANT QUE le système d'information et de gestion en aménagement du territoire (SIGAT), du ministère des Affaires municipales et des Régions, est mis à la disponibilité des MRC pour la mise en commun des schémas d'aménagement (textes et cartes) et des informations servant à les réaliser;

CONSIDÉRANT QUE SIGAT est conçu dans un environnement clients/serveurs, réservé aux MRC et que L'ATINO effectue pour ces dernières de nombreux travaux nécessitant l'accès direct à SIGAT;

CONSIDÉRANT QUE L'ATINO demande à chacune des MRC de l'Outaouais l'autorisation d'être considérée en tant que partenaire SIGAT pour chacun des territoires des MRC;

CONSIDÉRANT QUE L'ATINO a modifié ses règlements généraux de façon à nommer ses administrateurs pour une période de deux ans et a autorisé de façon spécifique la Ville de Gatineau à nommer un administrateur et un observateur;

CONSIDÉRANT QUE L'ATINO revoit présentement son plan d'affaires dans la perspective d'un rapprochement avec LIC-Outaouais et que le représentant de la Ville est aussi coordonnateur de LIC-Outaouais :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité recommande au conseil :

- de soutenir L'ATINO dans sa demande d'être considérée comme partenaire de plein droit dans SIGAT en ce qui a trait au territoire de la ville de Gatineau et exprime le souhait de voir les autres MRC de l'Outaouais de signaler le même appui à l'Agence de traitement de l'information numérique de l'Outaouais;
- de reconduire la nomination de monsieur Gilles A. Tremblay, chargé de planification au Service d'urbanisme, pour représenter la Ville de Gatineau au sein du conseil d'administration de L'ATINO pour les deux prochaines années et de l'autoriser à choisir un observateur au gré de la nature des dossiers examinés par le conseil d'administration.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adoptée

CE-2005-1273

PARTICIPATION DE MESDAMES THÉRÈSE CYR, LOUISE POIRIER ET DE MONSIEUR JOSEPH DE SYLVA À UNE ACTIVITÉ DE LA FONDATION DU CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE GATINEAU - 300 \$ - 23 SEPTEMBRE 2005

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise mesdames Thérèse Cyr, Louise Poirier et monsieur Joseph De Sylva à participer à une activité organisée par la Fondation du Centre de santé et de services sociaux de Gatineau qui aura lieu le 23 septembre 2005.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 300 \$ à l'ordre de la Fondation du centre de santé et de services sociaux de Gatineau à l'attention de monsieur Guy Nadon, 116, boulevard Lionel-Émond, Gatineau, Québec, J8Y 1W7, pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11412-972	100 \$	Joseph De Sylva - du Versant subventions
11406-972	100 \$	Louise Poirier - de l'Orée-du-Parc subventions
11410-972	100 \$	Thérèse Cyr - des Riverains subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 12 août 2005.

Adoptée

CE-2005-1274

SUBVENTION - CLUB ROTARY DE HULL - 100 \$ - DISTRICT ÉLECTORAL DU VERSANT - JOSEPH DE SYLVA

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 100 \$ à l'ordre du Club Rotary de Hull à l'attention de monsieur Guy Girard, 72, rue Jean-Proulx, Gatineau, Québec, J8Z 1W1, à titre de subvention pour l'organisation d'une activité bénéfique qui aura lieu le 22 septembre 2005.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11412-972	100 \$	Joseph De Sylva - du Versant subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 12 août 2005.

Adoptée

CE-2005-1275 **SUBVENTION - ASSOCIATION DES RÉSIDANTS DU DISTRICT DU VERSANT – 1 500 \$ - DISTRICT ÉLECTORAL DU VERSANT - JOSEPH DE SYLVA**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 1 500 \$ à l'ordre de l'Association des résidants du district du Versant à l'attention de monsieur Guy Girard, président, 40, rue de la Gironde, Gatineau, Québec, J8R 3N2, à titre de subvention pour l'organisation d'une fête de quartier qui aura lieu à l'automne 2005.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11412-972	1 500 \$	Joseph De Sylva - du Versant subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 12 août 2005.

Adoptée

CE-2005-1276 **SOUMISSION 2005 SI 182 - JACQUES LAMONT LTÉE - RÉFECTION DU PLANCHER DE SCÈNE ET DU SECTEUR DES LOGES - SALLE ODYSSEE - MAISON DE LA CULTURE - SERVICE DE GESTION DES ÉDIFICES ET DE L'ÉLECTRICITÉ – 66 841,03 \$**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge le contrat à la firme Jacques Lamont Ltée, 1059, boulevard de la Carrière, Gatineau, Québec, J8Y 6W5 pour les travaux de réfection du plancher de scène et du secteur des loges à la salle Odyssee de la maison de la culture, pour un montant total de 66 841,03 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec sa soumission déposée en date du 4 août 2005 et ce, comme étant la seule soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11-40030-001	59 742,16 \$	Achèvement des travaux – CRDMH // travaux
04-13593	3 031,16 \$	TVQ à recevoir ristourne
04-13493	4 067,70 \$	TPS à recevoir ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 16 août 2005.

Adoptée

CE-2005-1277* **ALIÉNATION DE BIENS IMMOBILIERS - AOÛT 2005**

CONSIDÉRANT QUE toute aliénation d'immeuble à valeur marchande conventionnelle doit être soumise au comité exécutif et au conseil municipal pour accord selon la politique d'aliénation des biens immobiliers (article 7.1.1);

CONSIDÉRANT QUE l'aliénation des immeubles ci-après est considérée souhaitable par les services concernés :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité recommande au conseil d'accepter la liste ci-après aux fins de l'aliénation des immeubles y figurant :

IDENTIFICATION	SUPERFICIE M ²	NUMÉRO DE LOT
Projet Bellevue - 4 lots (Résidentiel)	(approximativement) 2 000 m ²	2 309 951 495,7 m ²
		3 513 637 450,0 m ²
		3 513 638 529,5 m ²
		3 513 639 483,4 m ²
30 Montpetit, bâtiment existant (Résidentiel)	1 170,6 m ²	1 084 691
Sauvé / Dollard (Usage commercial)	8 344,7 m ²	2 958 880
Place des Pionniers (location de bureaux)	(approximativement) 330 m ²	Cadastre 2507-1

Ces immeubles sont offerts par annonce publique, à leur valeur marchande selon la politique d'aliénation des biens immobiliers.

La liste des immeubles pour aliénation est mise à jour au début de chaque mois et les offres sont recevables jusqu'à 11 h, le troisième vendredi de chaque mois. Un délai minimum de 30 jours est accordé lors de la première annonce publique pour la réception d'offres d'achat ou de location.

Les offres et propositions rencontrant les attentes de la Ville sont acheminées au comité exécutif et au conseil municipal pour acceptation, le cas échéant. Les attentes de la Ville portent sur la juste valeur marchande, l'utilisation du site en conformité avec les usages privilégiés par la Ville, les règlements applicables, la densité et la qualité du projet proposé.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adoptée

CE-2005-1278

SUBVENTION - ACTION-QUARTIERS - 400 \$ - MEMBRES DU CONSEIL

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 400 \$ à l'ordre de Action-Quartiers, à l'attention de madame Nadia Laviolette, coordonnatrice, 170, rue Sherbrooke, Gatineau, Québec, J8Y 2L6, à titre de subvention pour la création de deux nouveaux projets de Coopératives Jeunesse de Services de Hull.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11404-972	100 \$	Lawrence Cannon - de Val-Tétreau subventions
11405-972	200 \$	Marc Bureau - de Wright – Parc-de-la-Montagne subventions
11408-972	100 \$	Denise Laferrière – de Hull subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 16 août 2005.

Adoptée

CE-2005-1279 **SUBVENTION - ASSOCIATION DES BÉNÉVOLES EN FAUTEUIL ROULANT DE L'OUTAOUAIS - 575 \$ - CABINET DU MAIRE ET MEMBRES DU CONSEIL**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 575 \$ à l'ordre de l'Association des bénévoles en fauteuil roulant de l'Outaouais à l'attention de monsieur Jacques N. Goulet, président, 4, rue Sainte-Marie, Gatineau, Québec, J8Y 2A3, à titre de subvention pour le Roulethon qui aura lieu le 10 septembre 2005.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11417-972	50 \$	Jocelyne Houle – de Buckingham subventions
11406-972	50 \$	Louise Poirier – de l'Orée-du-Parc subventions
11401-972	50 \$	André Levac – d'Aylmer subventions
11405-972	50 \$	Marc Bureau – de Wright – Parc-de-la-Montagne subventions
11418-972	75 \$	Yves Ducharme - maire subventions
11410-972	50 \$	Thérèse Cyr - des Riverains subventions
11408-972	200 \$	Denise Laferrière - de Hull subventions
11411-972	50 \$	Paul Morin - des Promenades subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 16 août 2005.

Adoptée

CE-2005-1280 **ACHAT D'UNE TABLE - LES GRANDS FRÈRES ET GRANDES SOEURS DE L'OUTAOUAIS INC. – 1000 \$**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 1 000 \$ à l'organisme Les Grands Frères et Grandes Sœurs de l'Outaouais inc., 733, boulevard Saint-Joseph, bureau 330, Gatineau, Québec, J8Y 4B6 pour l'achat d'une table dans le cadre d'une activité de levée de fonds qui se tiendra le 24 août 2005 à la maison de la culture de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 0211200-312.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11200-312	1 000 \$	Cabinet du maire frais représentation

Un certificat du trésorier a été émis le 17 août 2005.

Adoptée

CE-2005-1281
Abrogée par la
résolution numéro
CE-2006-154

MUTATION À L'ESSAI DE MONSIEUR PIERRE AUDET AU POSTE DE PRÉPOSÉ AU QUARTIER-MAÎTRE AU SERVICE DE POLICE, MODULE DE LA PROTECTION DES PERSONNES ET DES BIENS

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler le poste de préposé au quartier-maître au Service de police, Module de la protection des personnes et des biens, selon les normes et pratiques en vigueur :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte le mutation de monsieur Pierre Audet, au poste de préposé au quartier-maître au Service de police, Module de la protection des personnes et des biens.

M. Audet sera assujetti à une période d'essai de six mois et sa date d'entrée en fonction sera déterminée par le Service des ressources humaines.

Le salaire de monsieur Audet sera celui de la classe V de la convention collective des cols bleus.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-21600-114 – Soutien – Réguliers – cols bleus.

Un certificat du trésorier a été émis le 12 août 2005.

Adoptée

CE-2005-1282

RETRAITE DE MONSIEUR WILFRID DE GAGNÉ, OPÉRATEUR II AU SERVICE DES OPÉRATIONS DE TERRAIN, MODULE DES TRAVAUX PUBLICS ET DE L'ENVIRONNEMENT – 1^{er} AOÛT 2005

CONSIDÉRANT QUE monsieur Wilfrid De Gagné, opérateur II au Service des opérations de terrain, Module des travaux publics et de l'environnement, a confirmé qu'il prendra sa retraite le 1^{er} août 2005;

CONSIDÉRANT QUE cet employé aura complété 23 ans et 9 mois de service à la Ville :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à verser à monsieur Wilfrid De Gagné les sommes qui lui sont dues à la date de sa retraite prévue le 1^{er} août 2005 et ce, conformément à la convention collective en vigueur.

Les fonds à cette fin seront pris à même l'appropriation budgétaire du service concerné et ce, jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires.

Les autorités municipales profitent de l'occasion pour offrir à M. De Gagné leurs plus sincères remerciements pour ses années de loyaux services à la Ville.

Un certificat du trésorier a été émis le 12 août 2005.

Adoptée

M^c YVES DUCHARME
Maire et président
Comité exécutif

M^c SUZANNE OUELLET
Greffier et secrétaire
Comité exécutif